

CAMPIGLIO, Luigi, PINESCHI, haura, SINISCALCO, Domenico, TRÊVES, Tullio (dir). *The Environment After Rio. International Law and Economies*. Londres, Graham et Trotman Ltd, 1994, 301 p.

Michel Frederick

Volume 26, numéro 4, 1995

Multilatéralisme et sécurité régionale

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703533ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703533ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Frederick, M. (1995). Compte rendu de [CAMPIGLIO, Luigi, PINESCHI, haura, SINISCALCO, Domenico, TRÊVES, Tullio (dir). *The Environment After Rio. International Law and Economies*. Londres, Graham et Trotman Ltd, 1994, 301 p.] *Études internationales*, 26(4), 858–859. <https://doi.org/10.7202/703533ar>

nucléaire de différents États (Inde, Pakistan, Israël, Iraq, Corée du Nord, Argentine, Brésil, Afrique du Sud et Iran). Tout d'abord, passer en revue neuf programmes nucléaires en une cinquantaine de pages exigent de s'en tenir au stade descriptif. Au lieu d'établir un portrait sommaire de la technologie utilisée dans chaque cas, n'aurait-il pas plutôt dû mettre l'accent sur un ou deux cas et démontrer l'utilité de tenir compte des caractéristiques technologiques et de leurs implications pour le problème global qu'est la prolifération ? C'est pourtant ce qui est préconisé par la perspective politico-technologique qu'il nous propose dans la première moitié du livre.

Le deuxième problème, évident aussi dans la seconde moitié du livre où Barnaby traite des États proliférants, concerne les limites de l'axiome qu'il a adopté et dont il fut question au début de notre compte rendu. Que la prolifération militaire soit liée à la diffusion des technologies civiles, soit, mais que l'on accepte la prémisse d'acteurs étatiques sans tenir compte des liens entre ces acteurs, il y a effectivement problème. Même si la question posée n'est pas celle des causes de la prolifération mais bien comment survient ce phénomène, réduire les paramètres de la recherche en laissant de côté totalement la situation internationale et les situations particulières régionales implique des limites extrêmement importantes. L'aspect politique des liens entre les acteurs choisis ne peut être ainsi évacué.

André MARTEL

Étudiant au doctorat
Carleton University, Ottawa

The Environment After Rio. International Law and Economics.

CAMPIGLIO, Luigi, PINESCHI, Laura,
SINISCALCO, Domenico, TREVES, Tullio
(dir.). Londres, Graham et Trotman
Ltd, 1994, 301 p.

Seizième titre d'une série consacrée au droit et aux politiques internationales de l'environnement, cet ouvrage nous présente dix-neuf textes de conférence présentés par autant de juristes et d'économistes à l'occasion d'un colloque international organisé en février 1993 – donc à peine neuf mois après la Conférence de Rio de Janeiro – et portant sur l'identification des principales tendances dans le champ de la politique internationale de l'environnement et sur les suites à donner à court terme aux engagements souscrits au Sommet de la Terre. Hormis un seul texte où son auteur n'en a que pour les théorèmes et formules propres à la théorie économique, l'ouvrage s'adresse à un public très large formé des universitaires, fonctionnaires, experts-conseils et écologistes qui se sont intéressés de près ou de loin aux travaux préparatoires de la Conférence de Rio ainsi qu'à son déroulement et à ses résultats.

L'ouvrage est divisé en quatre parties. La première nous propose quatre textes, dans l'ensemble essentiellement descriptifs, portant sur l'organisation de la Conférence de Rio et sur le rôle qu'y ont joué les États-Unis, les pays européens et les pays en voie de développement. La deuxième partie – elle aussi descriptive – aborde les quatre principaux textes normatifs adoptés à cette Conférence, c'est-à-dire la Déclaration de Rio, les principes généraux pour la

protection des forêts, la Convention-cadre sur les changements climatiques et la Convention sur la biodiversité. La troisième partie est beaucoup plus substantielle et témoigne bien de la contribution des juristes invités au colloque. On y analyse, souvent de façon originale, quatre thèmes d'intérêt issus de l'Agenda 21. Il s'agit du principe pollueur-payeur ; des incertitudes soulevées par le cadre juridique actuel relatif à l'exploitation des océans ; de la portée des normes existantes en matière de protection des régions montagneuses ; et de l'influence du droit international sur l'établissement de normes locales applicables à la gestion de l'eau douce. La quatrième et dernière partie est la plus importante de l'ouvrage. Axée sur l'économie, elle couvre sept chapitres et soulève nombre de questions aussi fondamentales que l'impact de la croissance démographique sur la compatibilité recherchée entre développement économique et protection de l'environnement, ou encore l'incapacité des institutions internationales à arrimer la mondialisation des échanges commerciaux aux principes du développement viable.

En somme, l'ouvrage présente au niveau du contenu de belles qualités bien qu'il faille, de temps à autre, constater la faiblesse de quelques textes par rapport à l'ensemble. J'en recommande par conséquent la lecture d'autant plus que celle-ci est rendue agréable par la concision à laquelle se sont astreints les auteurs, les chapitres dépassant rarement la quinzaine de pages. Il faut regretter cependant que les quatre directeurs n'aient pas jugé bon d'offrir au lecteur une introduction et surtout une conclusion en bonne et due forme. C'est là une fai-

blesse majeure – à laquelle les ouvrages collectifs nous ont malheureusement habitués – ayant pour effet de nous lâcher en quelque sorte dans le vide après une lecture qui nous amène justement à souhaiter connaître les conclusions qu'ils ont nécessairement dû tirer après d'aussi valables délibérations.

Michel FRÉDÉRICK

*Faculté de droit
Université Laval, Québec*

A Sense of Siege. The Geopolitics of Islam and the West.

*FULLER, Graham E. and LESSER, Ian O.
Boulder, Westview Press, 1995, 203 p.*

En moins de deux cents pages et en dix chapitres, les auteurs de cet ouvrage tentent de prendre la mesure des relations complexes et combien ambiguës de l'islam et de l'Occident.

Tout en reconnaissant le caractère générique, commode certes mais réducteur et essentialiste des termes «islam» ou «occident», Fuller et Lesser dès leur chapitre introductif dressent une véritable liste des questions posées par les rapports Occident/islam. La géopolitique, l'histoire mais aussi la perception de l'autre se mêlent pour dessiner les contours d'une histoire à deux, passionnée et tourmentée.

Les chapitres deux et trois donnent d'ailleurs le ton de l'ensemble de l'ouvrage : les perceptions par chacune des cultures de l'autre sont passées en revue. De la bataille de Poitiers à la guerre du Golfe, en passant par les Croisades et la question d'Orient, se constitue un passé en forme de contentieux. La mémoire alourdie des peuples est faite dès lors de regards